

La prochaine réunion du Conseil de l'Ecole Doctorale aura lieu :

**Le mardi 27 février 2018
à 17h30
en Salle 409 - 4^{ème} étage – Campus Trotabas**

Ordre du jour :

1/ Harmonisation des comités de sélection,

2/ Fixation de la thématique de la journée des Doctoriales de l'ED-DESPEG (journée à préciser dans la semaine 28/05/2018) à partir des propositions des laboratoires,

A ce titre, je vous invite à réfléchir dès maintenant à une thématique transversale afin d'arrêter le sujet lors de notre prochain conseil.

3/ Examen des demandes de dispense et de césure

4/ Questions diverses.

A l'attention de :

Monsieur ALLEGRET Jean-Pierre, Madame AUVRET-FINCK Josiane, Madame BARGEL Lucie, Madame BOLLAERT Helen, Monsieur BRUNO Olivier, Monsieur LATINA Mathias, Madame MILLET-DEVALLE Anne-Sophie, Monsieur ORTOLANI Marc, Monsieur REIS Patrice, Madame ROUBY Evelyne, Monsieur SCHEER Tobias, Madame STEICHEN Pascale, Monsieur VALLAR Christian, Monsieur VERY Philippe, Madame WALLISER Elisabeth,

Etudiant élus :

Monsieur ABHAURRAHMAN Meer, Madame FERNANDEZ Virginie, Monsieur NGAMBOU DJATCHE Melchisedek, Monsieur PUIGVENTOS Rémi, Monsieur TULLOUE Clément,

Membres extérieurs :

Monsieur CONTAL François, Monsieur DURAND Renaud, Monsieur GIOVANNELLI Adriano,

Personnel administratif :

Madame ARFEUIL Isabelle, Madame GAZANO Elisabeth,

Invité :

Madame RENAUDAT Françoise,

Nice, le 28/02/2018

Compte-rendu de la réunion du Conseil de l'ED-DESPEG tenue le 27/02/2018

Etaient présents : Monsieur ALLEGRET Jean-Pierre, Monsieur BRUNO Olivier, Monsieur ORTOLANI Marc, Madame ROUBY Evelyne, Monsieur RUMPALA Yannick, Monsieur SCHEER Tobias, Madame STEICHEN Pascale, Madame TURK Pauline, Madame LOUFRANI-FEDIDA Sabrina, FERNANDEZ Virginie, Monsieur NGAMBOU DJATCHE Melchisedek, Monsieur PUIGVENTOS Rémi, Madame ARFEUIL Isabelle, Madame GAZANO Elisabeth, Madame RENAUDAT Françoise,

Etaient excusés : Madame BOLLAERT Helen, Monsieur LATINA Mathias, Madame MILLET-DEVALLE Anne-Sophie, Monsieur VERY Philippe, Madame WALLISER Elisabeth, Monsieur ABHAURRAHMAN Meer, Monsieur CONTAL François, Monsieur DURAND Renaud, Monsieur GIOVANNELLI Adriano, Madame RENAUDAT Françoise,

Etaient absents : Monsieur REIS Patrice, Monsieur VALLAR Christian, Monsieur TULLOUE Clément,

1/ Harmonisation des comités de suivi de thèse,

Le projet de convention de formation doctorale requis par l'arrêté du 25 mai 2016 et proposé par l'Université Côte d'Azur (UCA) met l'accent sur l'harmonisation des comités de suivi de thèse. Ainsi, suite à la réunion du CED du 27 février 2018, il en ressort que les six premières pages du document seront communes aux six écoles doctorales que comptent UCA. Le reste sera propre à chaque école et tiendra compte des spécificités de chacune d'entre elles (calendrier ...) Le comité devra être composé a minima d'un HDR.

2/ Fixation de la thématique de la journée des Doctoriales de l'ED-DESPEG,

L'année dernière, la journée des Doctoriales a été un vif succès. Cette année, la manifestation aura lieu **le 29 mai 2018**, à la MSHS (Maison des Sciences de l'Homme et de la Société Sud-Est, 25 Avenue François Mitterrand - 06300 Nice). Le choix du secteur n'est pas neutre. Il est idéalement situé et permettra d'axer la journée vers une pluridisciplinarité. La salle plate sera vraisemblablement le lieu de cette journée d'échanges consacrée aux doctorants (réservation en cours).

Cette année, la thématique retenue est la suivante : « *Territoires et jeux d'échelle* ».

Comme suggéré par le comité HCERES, il apparaît essentiel de consacrer une partie du budget aux formations des doctorants. La direction propose de déterminer un montant spécifique dédié à ce type d'actions. Ainsi, une somme de **3000 euros par an** sera affectée aux déplacements des doctorants (participation aux Doctoriales dites externes). Il est demandé aux membres du

Conseil de se pencher sur les critères de sélection des dossiers afin de disposer d'une procédure caractéristique.

3/ Examen des demandes de dispense et de césure,

Les critères d'exonération sont rappelés aux membres présents. Il est question de se pencher à nouveau sur ce point lors du prochain Conseil afin d'affiner les modalités de dispense. Trois demandes d'exonération de formations doctorales sont soumises aux membres du Conseil. En raison des attestations de travail produites, toutes sont accueillies favorablement.

Quant à la demande de césure, la requête est rejetée en raison du non-respect des dates limites.

4/ Questions diverses,

Un dossier de première année issu du GREDEG est présenté aux membres du Conseil (bourse CIFRE). Il reçoit un avis favorable.

Les dates de sélection des candidatures pour les contrats doctoraux ont été fixées **les 3 juillet à 14h** (date de sélection des dossiers) **et les 5** (audition des candidats toute la journée) **et 6 juillet 2018** (matinée le cas échéant).

Une nouvelle réunion est programmée **le mercredi 28 mars 2018 à 17h30.**

La séance est levée à 19h15.

Bien cordialement,

Professeure Pascale STEICHEN

Directrice de l'Ecole Doctorale DESPEG

